

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

IER VOLUME

JUIN 1895

6ÈME LIVRAISON

CARRION VERSUS CARILLON

Au bas du Long Sault, côté nord de la rivière Ottawa, un peu au-dessus du lac des Deux-Montagnes, il y a un endroit appelé Carillon, que j'ai souvent vu désigné comme le lieu de la bataille entre Montcalm et Abercromby. Ce n'est pas sur l'Ottawa mais au lac Champlain que se trouve le Carillon illustré par Montcalm.

Pourtant, le pied du Long Sault est célèbre lui aussi : Dollard y a soutenu un siège tellement extraordinaire qu'on le prendrait pour du roman.

C'était en 1660. A cette date le nom de Carillon ne s'appliquait pas encore à la localité; je le rencontre pour la première fois vers 1685.

Un officier du régiment de Carignan, qui se nommait Carrion, resta dans le pays lorsque le régiment retourna en France, et obtint une concession de terre au lac des Deux-Montagnes, ou peut-être à la pointe de l'île de Montréal, avec privilège de faire la traite des pelleteries. On le voit dans ces lieux à partir de 1670. N'aurait-il point trafiqué au bas du Long Sault? ce qui lui était facile, et de là son nom serait resté au site où il rencontrait les sauvages, en épargnant à ceux-ci un trajet de deux journées.

Faute de preuve directe, ce rapprochement de faits semble bien transformer Carrion en Carillon.

BENJAMIN SULTE

Oraison Funèbre de Frontenac

(Suite)

2ÈME PARTIE. Ne faisons point honneur au comte de Frontenac d'une noblesse respectable par son antiquité, utile par ses services, élevée par ses dignités, distinguée par d'éclatants caractères, attachée par alliance à tout ce que l'épée, la robe et le ministère ont de plus considérable, ne comptons point pour ses ancêtres ou pour ses alliés des chevaliers des ordres du roi, des maréchaux de France, des gouverneurs de province, des conseillers ou des ministres d'état, des présidents à mortier, si nous n'ajoutons que tant d'exemples domestiques excitèrent dans ce cœur généreux une émulation de vertu qui le porte à imiter la fidélité des uns, la valeur des autres, la sagesse et la prudence de ceux-ci, la justice et l'intégrité de ceux-là, et comme un flambeau prêt à s'éteindre ramasse tout ce qu'il a de feux pour briller avec plus d'éclat, toutes ces vertus partagées et répandues dans sa famille, s'étaient réunies (45) dans sa personne pour terminer glorieusement une longue suite de grands hommes qui ne se perpétuera plus que dans l'histoire (1).

L'économie de mon discours me borne aux vertus (46) militaires que ce digne fils de tels pères a recueillies comme la plus belle portion de son héritage. Le père combattant pour la religion et pour l'état et mourant (2) à la vue de son roi autant couvert de gloire que de son sang et de ses ennemis fut un présage d'où l'on put tirer l'horoscope du fils qui naissait alors. Louis le Juste qui avait estimé le père honora le fils de son nom au baptême et de ses soins pendant son enfance. A l'âge de 18 ans il fallut l'abandonner à l'ardeur de son courage qui lui

(1) Il était le dernier de sa famille.

(2) Tué au siège de St-Antonin en 1622.

fit aller chercher la guerre dans la Hollande qui en était alors le théâtre et comme l'Académie. Il fit l'apprentissage de ce métier glorieux sous le fameux Maurice prince d'Orange ; ce maître des princes et des héros dans l'art militaire n'apprit pas au jeune comte de Frontenac à être vaillant, il lui apprit seulement à ne pas être téméraire. Le service du roi le rappelle en France. C'est pour commander fort jeune un de ces vieux régiments⁽¹⁾ où la réputation et le courage sont héréditaires. Il me faudrait, Mrs, une carte de géographie pour vous marquer les endroits célèbres de la Flandre, de l'Allemagne, de la Catalogne et de l'Italie où il s'est signalé. Suivant ce grand homme partout où l'emporte la rapidité de ses succès, je vous dirois, selon les lieux ce qu'il a fait à la tête de son régiment comme mestre de camp, ce qu'il a fait comme maréchal de camp, commandant de corps de troupes séparées. Ici est Orbiselle où il reçut ce coup de feu qui lui cassa le bras, fracture qui l'a privé le reste de sa vie du libre usage de sa main droite et qui m'a donné lieu de lui appliquer ces paroles qu'un historien a dites d'un capitaine romain qui avait perdu un pied au service de la République : *Ad singulum passum admoneretur glorie sue* : chaque pas qu'il faisait l'avertissait de sa gloire. Chaque mouvement que Mr de Frontenac donnoit à cette main le faisoit souvenir qu'il avait eu la gloire de verser son sang pour celle d'un roi.

Ne poussons pas plus loin le détail d'une vie purement militaire en apparence où le christianisme n'a peut-être que fort peu de part. Le Seigneur Dieu des armées qui, selon le prophète Roi, se sert au combat des mains des guerriers va se servir du nôtre contre les ennemis de son saint nom.

Le siège de Candie formé par les ottomans et soutenu par les Vénitiens depuis très-longtemps rendoit l'Europe, l'Afrique et l'Asie attentives au succès de cette grande entreprise. Ce boulevard de la chrétienté attaqué par tant de milliers d'hommes, ébranlé par la violence de tant

(1) Le régiment de Normandie.

de mines menace de ruine. Les assiégés épuisés par de continuel efforts, prêts à succomber sous le poids d'une force supérieure, implorent l'assistance de leurs frères chrétiens, conjurant tous ceux qui sont au Seigneur de se joindre à eux. Leur ambassadeur à la cour de France après avoir obtenu ce secours (vous le savez, Mrs,) si digne d'un roi très-chrétien, consulta le vicomte de Turenne sur le choix d'un officier général pour les troupes de la république. Turenne consulté sur un mérite militaire, quel oracle ! Frontenac choisi par Turenne, quelle gloire !

Je me hâte, Mrs, de vous représenter ce nouveau général dans l'enceinte de cette ville assiégée, si l'on peut appeler enceinte des remparts où il y a brèche de tous côtés. Il fait voir ce que peut pour la défense d'une ville un capitaine qui joint l'expérience à l'intrépidité, devenant tantôt l'épée tantôt le bouclier de cette ville désolée. Il distingue le temps d'attaquer et le temps de se défendre, il surprend l'ennemi par des sorties faites à propos, il lui gagne du terrain, il le chasse de ses logements. Faut-il se retrancher ? Il pourvoit à tout par une prudence consommée et une assiduité opiniâtre au travail. Soigneux de visiter tous les postes il répand parmi tous les soldats un certain esprit de force, de courage et de confiance qui leur fait tout souffrir et tout entreprendre pour l'exécution de ses desseins. He infortunée, tu serois peut-être encore à tes anciens maîtres ou du moins la conquête auroit encore coûté plus de sang infidèle si l'on avoit suivi les conseils salutaires de ce grand homme ; seul officier général à la tête d'un corps de troupes il soutient durant 15 jours les efforts et arrête les progrès des assiégeans. Cependant la place se rend : il faut en sortir. Le comte de Frontenac n'en sortira que le dernier. Je m'aperçois, Mrs, que mes idées m'emportent au delà des bornes d'un discours ordinaire. Pour les réduire, il les faut rappeler dans ce pays où de nouveaux et de plus beaux trophées s'élèvent à la gloire de notre sage gouverneur.

Une flotte composée d'environ 34 voiles sortie des ports de la Nouvelle-Angleterre, vient mouiller à notre rade, les troupes n'attendent que le signal du débarquement pour envahir la ville qu'on leur a dit être sans défense, sans munition, sans garnison et même sans gouverneur. L'impie à la vue de ces temples sacrés dit déjà dans son cœur ces paroles de présomption : *persequare et comprehendam, dividam spolia, implebitur anima mea.* S'ils ne se rendent à ma discrétion je les presserai par des attaques si vigoureuses qu'ils ne pourront les soutenir. Je pillerai leur ville, je détruirai leurs temples, je renverserai leurs autels. Je m'enrichirai de leurs dépouilles, je passerai leurs prêtres au fil de l'épée, je tirerai de leurs cloîtres ces filles renfermées pour les emmener captives, et *implebitur anima mea.* Enfin je satisferai tous mes désirs et j'immolerai tout à ma passion.

O Dieu, abandonnez-vous votre héritage et livrez-vous à la fureur des loups les brebis de votre troupeau et les âmes qui confessent votre nom ? Ne craignons point, chrétiens, celui qui veille sur Israël gardera cette ville. Je vois revenir notre illustre gouverneur avec les troupes qu'il a fait agir avec force contre les nations sauvages. Il examine, il approuve tous les préparatifs qu'on a fait en son absence, il inspire un nouveau courage par sa présence. Qu'elle est héroïque la réponse qu'il fait à cet envoyé qui le somme de se rendre et une montre à la main lui marque le temps qu'on lui donne à délibérer. Allez dire à votre commandant que la réponse que j'ai à lui faire est à la bouche de mes canons, et quand je voudrais me rendre, tous ces braves officiers que vous voyez n'y consentiroient jamais.

Il parle et peu de temps après on entend tonner de toutes parts ces foudres de bronze qui, d'un seul coup, lancent le feu, le fer et la mort. Ce gouverneur que les ennemis croyaient absent se trouve partout où son devoir l'appelle. Cette ville que l'on avoit publiée être sans munition se trouve bordée d'artillerie qui leur envoie l'effroi et la mort pour les recevoir. Cette ville que l'on

disoit être sans muraille et sans garnison, se trouve à la vérité sans murailles, mais elle n'est pas sans défense. Ces troupes que la vigilance du gouverneur distribue à propos forment comme un mur d'airain à l'épreuve de toutes les forces ennemies. Déjà leur amiral percé à l'eau laisse flotter son pavillon au gré des vagues. Ici les troupes débarquées hors d'état d'attaquer, incapables même de résister abandonnent leur artillerie pour précipiter leur fuite et se rembarquent en désordre. Ceux qui disposaient déjà de la ville et de tout le pays, ceux qui en partageoient déjà les dépouilles laissent partout les leurs parmi les débris de leurs vaisseaux échoués. Enfin le Léopard Anglais qui regardoit Kébec comme une proie assurée se retire enragé d'avoir manqué son coup.

Puissances alliées pour conspirer notre perte, reconnaissez que vous n'êtes pas plus heureuses sous cet hémisphère que sous l'autre. Pendant que le vaillant Luxembourg vous met en déroute à Fleurus, que le sage Catinat vous dissout à Staffarde, que l'intrépide Tourville bat vos flottes sur l'océan Britannique, le vaillant, le sage et l'intrépide Frontenac fait triompher les armées de son roi dans ce nouveau monde. En vain appelez-vous à votre secours la férocité des nations Iroquoises, en vain inspirez-vous à ces barbares de la défiance et de la haine pour les Français, leur efforts seront aussi inutiles que les vôtres. S'ils remuent Frontenac ira avec une vigueur qui dément son grand âge ⁽¹⁾, les forcer dans la profondeur de ces forêts qui paroissent impénétrables (47) il les fera fuir devant lui, il les tiendra toujours dans la crainte et dans l'inaction.

Je finirois ici l'éloge de mon héros, pensant avoir épuisé ma matière si je n'apprenois des saintes écritures (Pro. 16) que l'homme patient vaut mieux que le courageux et celui qui est maître de soi-même vaut mieux que celui qui force les villes. N'admirons donc pas tant

(1) Il étoit âgé de 74 ans quand il fit l'expédition des Onnontagués, nation Iroquoise des plus belliqueuses.

les victoires sanglantes d'un guerrier mais louons ces victoires innocentes où le cœur d'un chrétien devient en même temps le champ de bataille et le trophée, le vainqueur et le vaincu, où l'homme qui a vaincu les autres se surmonte lui-même en triomphant de ces répugnances naturelles que le ressentiment oppose au pardon des ennemis (48). Vous ne prevenez sans doute, Mrs, dans l'application de cette grande vérité, et vous regardez cette image d'un Dieu crucifié qui prie pour ses ennemis, vous regardez, dis-je, cette image laissée par testament à un homme qui n'avait pas passé jusqu'alors pour être de ses amis (1), comme une marque éclatante de sa réconciliation et comme un précieux gage de la charité qui les unira éternellement.

Encore un coup d'œil sur ce cher défunt pour nous édifier à la vue de cet air tranquille et obligeant avec lequel il recevoit et de cet empressement à rechercher ceux qu'il croyoit avoir lieu de ne pas tenir pour amis. J. C. nous ordonne le pardon des injures, il en fait une condition nécessaire pour le salut, disant qu'il ne pardonnera qu'à ceux qui auront pardonné et qu'il n'exercera point de miséricorde qu'envers ceux qui l'auront exercée envers leurs frères, munissant ainsi l'autorité du précepte de la menace, du châtiment et de la promesse de la récompense. C'est ce qui a soutenu l'espérance de votre serviteur, mon Dieu, et ce qui doit soutenir la nôtre à son égard ; c'est ce qui nous remplit l'esprit de cette idée consolante que vous lui aurez pardonné avec autant de clémence qu'il a pardonné lui-même avec sincérité.

Vous n'ignorez pas toutefois, Mrs, qu'il n'appartient qu'au Seigneur de juger si nos œuvres sont aussi parfaites à ses yeux qu'elles le paroissent aux nôtres. Je faisais toutes mes actions avec crainte, disait Job à Dieu parce que je sais que vous ne pardonnez pas à ceux qui sont redevables à votre justice, et que ne laissant aucune action de vertu sans récompense vous ne laissez pas non plus aucun péché sans punition. Si votre miséricorde

(1) Monsieur de Champigny, intendant du Canada.

nous donne la confiance de vous regarder comme notre père, votre justice nous oblige de vous regarder comme notre juge. Persuadé de cette vérité, Mrs, je crains pour celui que nous regrettons : peut-être expie-t-il maintenant les restes d'une vie coupable devant Dieu, quelque louable qu'elle nous ait paru. Que savez-vous s'il ne souffre pas pour avoir soutenu avec trop de chaleur les intérêts de celui-ci ou pour avoir toléré avec trop d'indulgence les fautes de celui-là ? Quelle obligation n'auriez-vous donc pas d'avancer sa délivrance par vos prières ? N'entrons point trop avant dans le sanctuaire des secrets de Dieu, contentons-nous indifféremment de penser au bien qu'il nous a procuré pour en tirer des motifs de reconnaissance et de zèle à prier pour lui. Il n'attend que cela de nous, et ne serions-nous pas bien ingrats si nous le lui refusions ?

La fin que l'Eglise se propose quand elle interrompt les divins mystères pour donner lieu à l'éloge d'un mort n'est pas d'exciter notre admiration par un récit étudié d'actions héroïques, mais de nous inspirer des sentiments de compassion, de piété, de reconnaissance et de charité. L'appareil de ces funérailles, la sombre couleur des ornements de ce temple, la lumière défaillante de ces flambeaux, les accens lugubres de la musique, le maintien de cette nombreuse assemblée : cette pompe et cette représentation funèbre sont des objets capables de vous attendrir. Cette ostie pure et sans tache prête à immoler sur l'autel pour celui dont nous célébrons les obsèques, exige de votre piété une attention d'esprit et une effusion de cœur pour accompagner cet auguste sacrifice. Enfin le souvenir de tout ce qu'a fait ce bon et ce vaillant gouverneur pour l'affermissement et le progrès de cette colonie doit nous piquer de reconnaissance et animer notre charité pour crier à Dieu (1, Ma., 9) Seigneur sauvez celui qui sauvoit Israël, nous vous en conjurons par la majesté de ces temples dont il a écarté le fer et le feu, par la sainteté de ces autels qu'il a garanti de la fureur des hérétiques et par tout ce qu'il y a de saint dans

vos mystères qu'il a préservés de la profanation. Accordez, Seigneur, le repos éternel à celui sous la conduite duquel nous avons goûté les douceurs d'une sécurité et d'une tranquillité constante.

Qu'il vive éternellement avec vous cet homme qui vivra toujours dans notre esprit par le souvenir de sa bonté dans le gouvernement et de sa valeur dans la guerre.

FIN

RÉPONSES

La Marguerite. (I, II, 6.)—C'est au commencement de ce siècle que la marguerite a fait son apparition au Canada.

On lit à ce propos dans la GAZETTE DE QUÉBEC du premier juillet 1813 :

“ Les prairies dans les environs de cette ville ont maintenant une apparence des plus belles quoique triste pour ceux qui en connaissent la cause.

“ La plante appelée Marguerite qui est maintenant en fleur a banni presque toute la bonne herbe des Prairies. Toutes les tentatives pour la détruire et l'empêcher de se répandre ont été inutiles. Les labours et la culture la plus soignée ont été suivis d'une récolte de cette plante plus abondante qu'auparavant. Les amis de l'agriculture et de la prospérité générale rendraient un service important au voisinage de cette ville en indiquant quelque moyen efficace et généralement praticable de détruire cette plante pernicieuse et de l'empêcher de croître à l'avenir.”

La traite des boissons enivrantes. (I, II, 10.)—Par arrêté du Conseil d'Etat, donné à St-Germain en Laye le 10 mai 1678, le roi ordonna à Frontenac, à l'intendant et au Conseil Supérieur de faire assembler vingt des principaux et plus anciens habitants du pays, afin de connaître leur avis sur le commerce qui se faisait avec les sauvages en vins et eau de vie.

Le 10 octobre, le Conseil désigna ceux qui devaient faire partie de cette assemblée. On trouve leurs noms au vol. II, p. 248 des JUGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR. Les voici : MM. d'Ailleboust, Dugué, Le Ber, Berthelot, de Repentigny, Boucher, Sorel, Berthier, Saint-Ours, Verchères, Crevier, La Touche, St-Pierre, Duplessis, Saint-Romain, de Becancour, Charron, Wallon, des Coulombiers et Jolliet.

Le 26 octobre 1678, il est représenté au Conseil (ibid p. 253, vol. II) que MM. Boucher, d'Ailleboust et St-Pierre ne se sont pas rendu

à Québec quoiqu'avertis de se trouver au désir de l'arrêt du 10 octobre. Le Conseil les remplace par MM. Bourdon de Dombourg, La Prade et de la Salle, gouverneur du fort de Frontenac.

On se réunit dans l'après-midi du même jour, et chacun donna son avis. Il en fut dressé procès-verbal, dont copie fut conservée aux liasses du greffe de la Cour.

Le 7 novembre, le Conseil chargea MM. Dupont et de Peyras, qui passaient en France, de transmettre à Colbert le résultat de l'assemblée.

Les conclusions étaient extrêmement favorables au libre commerce des boissons avec les sauvages.

Votre correspondant cite le nom de Le Ber qui se prononça avec la minorité. Je puis vous donner celui de Bourdon de Dombourg.

Bourdon présenta en peu de mots un résumé des arguments apportés au soutien de l'opinion de ceux qui s'opposaient au trafic. Ce résumé est imprimé dans le COURS D'HISTOIRE DU CANADA de Ferland (1ère édition, II, p. 105.)

J. E. R.

Les églises consacrées. (I, III, 25.)—Toutes les églises sont bénies; bien peu sont consacrées.

Consacrer une église c'est la distinguer d'un édifice ordinaire, la rendre sainte, c'est-à-dire l'affecter uniquement au service de Dieu.

La première consécration d'église dont l'histoire fasse mention est celle du fameux temple de Jérusalem construit par Salomon. On peut lire dans l'Écriture, au troisième livre des Rois, le récit des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de cette consécration. Reconstruit par Zorobabel le temple de Jérusalem fut consacré une deuxième fois, 330 ans avant Jésus-Christ, et enfin une troisième et dernière fois, un siècle et demi avant l'ère chrétienne sous Judaſ Machabée.

Dans le christianisme la première consécration qui a été faite est celle de l'église de Saint-Sauveur de Rome connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Jean de Latran. Elle eut lieu en 324, sous le règne de Constantin I. Le pontife consécrateur fut saint Sylvestre I.

Deux siècles et demi après la dédicace de l'église Saint-Sauveur par saint Sylvestre, le pape Grégoire-le-Grand régla définitivement les cérémonies de la consécration. Depuis cette époque l'Église consacre ses temples quand rien ne semble s'y opposer.

La liturgie de la consécration d'une église se divise en trois parties.

C'est à l'extérieur que se passe la première. Là, le pontife consécrateur invoque les saints, fait des exorcismes et asperge d'eau bénite la base, le milieu et le sommet de l'édifice.

La deuxième partie se déroule dans l'église même. Le consécrateur y pénètre avec le clergé. Le peuple n'est pas admis. Il trace avec sa crosse, sur des cendres répandues en forme de croix, l'alphabet grec et latin en souvenir des langues grecque et latine qui servirent les premières à la prédication de l'Évangile. Puis il bénit l'église et les autels.

Tout le monde peut assister à la troisième partie. La consécration des portes, des murs et des autels est faite avec le saint chrême.

Le consécrateur, suivi de tout le clergé, va ensuite chercher les reliques et les dépose dans les autels. La messe termine toute la cérémonie.

Dans l'archidiocèse de Québec il y a eu, croyons-nous, huit églises consacrées : celles de Notre-Dame de Québec, des Ursulines de Québec, de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Charlesbourg, de Saint-Louis de Lotbinière, de Sainte-Anne de la Pocatière et de Sainte-Anne de Beaupré.

La cathédrale de Québec est, sans aucun doute, la première église qui ait été consacrée dans tout le Canada. C'est Mgr de Laval qui la consacra, le 11 juillet 1666, sous le titre de l'Immaculée conception. Les insignes reliques apportées de Rome par le saint évêque y furent placées avec grand honneur.

L'année suivante, l'église des Ursulines, construite aux frais de madame de la Peltrie, fut consacrée par le même prélat.

C'est en septembre 1749 que l'église de la Sainte-Famille fut consacrée par Mgr de Pontbriand. Elle avait été construite quatre années auparavant. Le curé de la paroisse de la Sainte-Famille à cette époque était l'abbé Joseph Dufrost de Lajemmerais, frère de Madame Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal.

L'église de l'Hôtel-Dieu de Québec fut consacrée en 1803. Ce fut un des bienfaiteurs et des promoteurs les plus zélés de cette institution, Mgr Plessis, qui fit les prières de la consécration et qui officia à la grand messe.

Le 25 septembre 1822, l'église de Saint-Louis de Lotbinière était consacrée. Nous n'avons pu savoir quel prélat fit cette consécration.

L'église actuelle de Charlesbourg a été consacrée, le 25 mai 1830, par Mgr Joseph Signay, alors coadjuteur de Mgr Panet, en présence d'un grand nombre de prêtres et d'une foule immense de fidèles.

Seize ans plus tard, le 7 octobre 1846, l'église de Sainte-Anne de la Pocatière était consacrée par Mgr Blanchet, évêque de Walla-Walla. Le 11 octobre 1859, cette église a été de nouveau consacrée par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archidiocèse de Québec.

Enfin, le 16 mai 1889, en présence de dix évêques et de plusieurs centaines de prêtres, la basilique de Sainte-Anne de Beaupré était consacrée par le cardinal Taschereau.

On pense généralement que l'église de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, a été consacrée. Nous croyons le contraire. Du moins, les archives de cette paroisse n'en soufflent mot.

P. G. R.

Hotel des Francs-Maçons à Québec. (I, IV, 30.)—La maison, qui était érigée sur le site de l'Hôtel de la Poste à Québec, fut vendue en 1787 à la Société des francs-maçons de Québec par madame Prentice.

Le 3 novembre 1787, cette maison fut solennellement dédiée à la Maçonnerie, la Vertu, la Charité, et la Bienveillance Universelle. Cette cérémonie fut honorée de la présence de Son Excellence le très honorable lord Dorchester et de lady Dorchester, du général Hope et

d'une nombreuse compagnie de Messieurs et Dames, qui témoignèrent beaucoup de satisfaction de la régularité et décence avec laquelle elle fut conduite.

Le révérend frère Spark prononça une oraison à cette occasion.

Le journal de Phips. (I, IV, 32.)—En consultant l'ouvrage de M. Ernest Myrand, SIR WILLIAM PHIPS DEVANT QUÉBEC, je lis à la page 158 :

“ L'HISTOIRE DU MASSACHUSETTS par John Stetson Barry, Boston, 1856, vol II, deuxième époque, donne, au pied de la page 84, la note suivante :

“ The original journal of Phips's expedition was given to Admiral Walker, in 1711, who was then about to sail for Quebec, and was lost, with other papers, on board the EDGAR.”

On sait comment périt le vaisseau pavillon de l'amiral Walker. Peu de temps après son arrivée dans le havre de Spithead, l'EDGAR prit feu et fut complètement détruit par l'explosion d'une grande quantité de poudre qui était encore déposée à son bord. Ce fut la catastrophe finale de la désastreuse expédition de 1711.

Z.

—Le JOURNAL de sir William Phips n'a jamais été publié. Si l'estimable correspondant du BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, J. S. D., HULL, veut bien consulter le JOURNAL de sir Hovenden Walker, aux pages 155 et 156, il lira ce qui suit :

“ October 16, 1711.—Being come to London soon after I received a letter from Portsmouth with the melancholy news of the EDGAR's being blown up; whereby as to my own particular I sustain'd a very considerable loss, my household goods, stores and most of my publick papers, books, draughts of QUEBEC river, journals, charts, Sir William Phips Journal of his CANADA Expedition, all the officer's original demands, supplies and receipts, my own contingent accounts, with several other papers of consequence.”

ERNEST MYRAND

Vieillards malfaisants. (I, IV, 37.)—Au mois de janvier 1832, LA MINERVE ayant qualifié de “ vieillards malfaisants ” les Chouayens du Conseil Législatif, M. Ludger Duvernay fut arrêté, ainsi que le docteur Daniel Tracy, fondateur et propriétaire du VINDICATOR, journal ami des Canadiens, qui s'était emparé de l'épithète au bond. Tous deux passèrent près de quatre mois dans les prisons de Québec.

BENJAMIN SULTE

Le bonnet phrygien. (I, IV, 38.)—C'est une coiffure de laine, haute, retombant ordinairement sur le côté de la tête, comme celle que portaient les anciens Phrygiens, et qui fut plus tard adoptée pour les esclaves affranchis.

Se dit particulièrement d'un bonnet semblable à cette coiffure antique, qui est devenu l'emblème de la Liberté et de la République personnifiées.

BONNET ROUGE, BONNET DE LA LIBERTÉ, BONNET PHRYGIEN, sont des expressions similaires.

Pourquoi le BONNET fut-il jamais adopté comme le symbole de la Liberté?

Le BONNET est un emblème traditionnel et véritablement classique dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous le trouvons chez les Grecs et les Romains. Dans toute l'antiquité, en effet, l'esclave affranchi était coiffé du chapeau en même temps qu'il recevait la liberté. Généralement, l'esclave allait tête nue, sauf à Sparte, où l'ilote était coiffé d'un bonnet de peau de chien, réputé ignominieux. Mais dans cet Etat même, quand on affranchissait un esclave, on le coiffait d'une sorte de chapeau orné de fleurs. Ce don d'une coiffure à des êtres, qui en étaient presque partout légalement privés dans la servitude, était le symbole expressif de l'acte qui les tirait d'une condition en quelque sorte animale, pour les rapprocher de celle de l'homme et du citoyen.

A Rome, un chef sabin s'empara une nuit du Capitole à la tête d'une poignée d'aventuriers. Le jour venu, il tenta de rassembler des forces en appelant les esclaves à la liberté par le signe compris de tous c'est-à-dire en arborant un bonnet au bout d'un javelot. Les exemples de cette nature abondent dans l'histoire. Après le meurtre de César, les tyrannicides parcoururent la ville en promenant par les rues un bonnet au bout d'une pique, pour appeler le peuple à la liberté. Des médailles même furent frappées avec l'image d'un bonnet entre deux poignards. A la mort de Néron, l'insigne traditionnel reparut et figura de nouveau sur les médailles. Le souvenir de cet antique symbole ne se perdit jamais. Les Grecs, réfugiés en Italie pour se soustraire au despotisme des Turcs, avaient conservé l'usage d'un bonnet comme emblème de leur liberté.

Bien avant la Révolution Française, les Pays-Bas, puis les Etats-Unis, avaient adopté le bonnet de la Liberté, qui figure encore aujourd'hui, placé au bout d'une pique, sur les billets d'un grand nombre de banques de ce dernier pays. La monnaie de carte du Congrès avec laquelle Arnold et Montgomery payaient les paysans canadiens en 1775 porte un bonnet phrygien.

Le bonnet de la Liberté fut adopté comme emblème dès le début de la Révolution française. C'était un signe de ralliement.

Le bonnet rouge était alors porté dans plusieurs provinces de France. C'est même une coutume qui s'est perpétuée au Canada. Le bonnet du pauvre devint le symbole d'une révolution qui voulait élever les humbles et abaisser les dominateurs. On prit la coiffure du paysan, de l'ancien cerf, pour en faire le bonnet de la Liberté, le sceau de l'Etat, l'enseigne des armées.

C'est au milieu de l'année 1791 que le bataillon des BONNETS DE LAINE du faubourg Saint-Antoine popularise cette coiffure, qui avait déjà apparu à Paris dès 1788. Au printemps de 1792, Brissot et la bourgeoisie libérale patronnent et recommandent le bonnet rouge comme manifestation contre la cour. Le 20 juin, il est placé sur la tête de Louis XVI. Le 16 brumaire, an II, la Commune arrête que ce bonnet sera la coiffure officielle de ses membres. C'est le 15 août 1792 que le bonnet, considéré comme emblème, avait été adopté officiellement.

La Législative décréta : " Le sceau de l'Etat sera changé, il portera la figure de la Liberté, armée d'une pique et surmontée d'un bonnet de la Liberté. " Nous renvoyons le lecteur à un livre de M. Louis Combes publié en 1872 : EPISODES ET CURIOSITÉS RÉVOLUTIONNAIRES.

Dès 1789 on voit figurer le bonnet de la Liberté parmi les symboles révolutionnaires. En août de cette année, un artiste du nom de La Neufville présenta à La Fayette un projet d'enseigne pour les drapeaux, représentant, au milieu de divers emblèmes et inscriptions, un coq, symbole de la France, surmonté d'un bonnet, emblème de la Liberté. Nous pourrions multiplier les exemples.

XXX.

—Le bonnet phrygien était considéré comme un des emblèmes de la liberté chez les Grecs et les Romains. A Rome, dans le temple qui fut construit en son honneur par Tiberius Gracchus, la Liberté était représentée sous la figure d'une matrone vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et de l'autre une pique surmontée d'un bonnet et ayant un chat à ses pieds. Le bonnet faisait allusion à l'usage qui existait chez les Romains de couvrir d'un bonnet la tête de l'esclave auquel on donnait la liberté.

En France, le bonnet phrygien a fait son apparition comme un des symboles de la révolution dès 1789, ainsi que le prouvent des estampes et des médailles de cette époque. Cette coiffure que l'on appelle communément le " bonnet rouge " commença à être portée alors par les révolutionnaires.

Lors de la célébration de la grande fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, le bonnet phrygien surmontait une pique fixée près de l'autel de la patrie. Vers cette époque on le voit figurer au-dessus de l'écusson de la ville de Paris.

Le 20 juin 1791, Louis XVI dut coiffer le bonnet rouge que lui présenta un ouvrier de Paris, quand le peuple envahit le palais des Tuileries.

P. de G.

Billard. (I, IV, 40.)—Le jeu de billard resta longtemps le privilège exclusif des gens de cour et de la haute bourgeoisie. Ce ne fut qu'en 1610 que le privilège de tenir billard public fut accordé à des billardiers paulmiers.

Le billard était connu au Canada du temps des Français.

Le 29 mai 1727, on trouve une permission donnée par l'intendant au sieur Henry Caën de tenir billard en la ville de Québec (REG. ORD. INT. VOL. 12, p. 90.)

Sous le régime anglais, voyez, dans l'étude du notaire Saillant, au greffe de Québec, sous la date du 9 avril 1772, une vente d'un billard par J. R. Smith à Louis de la Grave.

En 1811, sir George Prevost visita le séminaire de Nicolet. Il trouva cette maison tenue sur un excellent pied et pour montrer sa satisfaction lui fit don d'un billard de cinquante guinées.

Capot d'écomer. (I, IV, 41.)—Involontairement, sans doute, M. l'abbé H.-R. Casgrain induit M. Joseph Marmette en erreur quand il lui fait dire dans son roman A TRAVERS LA VIE : " Le CAPOT (de,

élèves du séminaire de Québec) fut à l'origine une imitation du costume des coureurs de bois, et remonte, avec ses lisérés blancs, à l'époque de Mgr de Laval."

A tort ou à raison, ceci importe peu, les intendants de la Nouvelle-France, au 17^{ème} siècle, avaient pris en aversion le costume des écoliers du séminaire de Québec. Pour le déprécier davantage ils écrivirent à Paris qu'il n'était rien autre chose qu'UNE IMITATION DU COSTUME DES COUREURS DE BOIS. Les directeurs du séminaire des missions étrangères de Paris s'émurent de ces représentations, et voulurent au commencement du 18^{ème} siècle, que la couleur en fut changée. On sait que ce CAPOT était bleu et portait des nervures blanches.

Voici ce que répondirent, en 1705, les directeurs du séminaire des missions étrangères à Québec aux remontrances qui leur étaient faites :

"Permettez-nous de vous dire que c'est le sentiment de la plupart, ET MEME DE MESSIEURS NOS INTENDANTS, que étant en possession DE TOUT TEMPS de cette couleur à laquelle on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les enfants du Séminaire, surtout en leur manière, car il y en a bien d'autres qui portent le bleu : CHAQUE PAYS, CHAQUE GUISE. Nous savons que cela paraîtrait particulier dans d'autres pays qu'en Canada. Monsieur Raudot (L'INTENDANT) nous a dit qu'on l'avait prévenu là-dessus, mais qu'en les voyant il avait changé de sentiment et qu'il les trouvait fort propres."

Il paraît que la ceinture, primitivement, était blanche, et qu'elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage (c'est la ceinture FLÈCHÉE). La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement, date de 1838. Elle n'a été obligatoire qu'en 1840. La tête de l'écolier était couverte d'un TAPABOR, espèce de bonnet supprimé en 1726 et remplacé, vers 1842, par la casquette actuelle; dans l'intervalle, qui est de plus d'un siècle, chacun se coiffait comme il l'entendait.

Ainsi parle L'ABELLE du 14 février 1850 au cours d'une NOTICE HISTORIQUE SUR LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC que l'on attribue généralement au savant abbé Laverdière.

J'ai cherché dans l'HISTOIRE DU COLLÈGE HENRI IV DE LA FLÈCHE du P. Camille de Rochemontein, de la compagnie de Jésus, quel était le costume des écoliers de cette maison. J'en suis pour mes frais d'étude. On trouve bien (Cf: tome II, pp 23, 24 et 32) que LA ROBE DU PENSIONNAIRE REVIENT A DIX LIVRES ET DURE DEUX ANS, et qu'on ne doit pas laisser LES ÉCOLIERS aller en classe SANS ROBE, SANS CEINTURE, et en pantoufles. Mais ce détail est absolument insuffisant. Il ne donne même pas la coupe de l'habit, encore moins la couleur de l'étoffe ou de la ceinture.

Rappelons-nous, cependant, que Mgr de Laval, élève des Jésuites, étudia au collège Henri IV de La Flèche. N'est-il pas aussi logique que naturel de conclure que fondant, à son tour, un séminaire dans sa ville épiscopale, le premier évêque de Québec donna aux élèves de sa maison le costume que lui-même avait porté lorsqu'il étu-

diait chez les Jésuites? Cette hypothèse, pour moi, confine à la certitude. Je la préfère du moins à l'indigne commérage égaré dans la correspondance officielle de nos intendants.

ERNEST MYRAND

—Voyez dans les VOYAGES DE LAMBERT, vol. 1, p. 61, un dessin représentant un élève du séminaire de Québec avec le costume tel qu'il était porté au commencement de ce siècle (1806).

XXX.

QUESTIONS.

48.—Pourquoi affublons-nous toujours des couleurs les plus voyantes, le bleu et le rouge, la personne du Sauveur, comme vient encore de le faire notre artiste canadien Huot dans les tableaux peints par lui dans la chapelle du Sacré-Cœur de la basilique de Québec? Il est bien clair qu'après la condamnation du Sauveur par Pilate, lorsqu'on l'a affublé d'un manteau écarlate en signe de mépris, il devait porter ce vêtement jusqu'à la croix, mais pourquoi au jardin des Oliviers est-il costumé de la sorte? Il semblerait que le Christ, la personnification même de la modestie, devait être vêtu comme le revêtent les protestants, des couleurs les moins gaies; ou est-ce qu'à cette époque dans la Judée tout le monde se couvrait ainsi et que le Sauveur suivait l'exemple général pour ne pas se singulariser?

C. P. F., QUÉBEC.

49—Doit-on écrire *Tadoussac* ou *Tadoussac*? Quelle était l'orthographe de ce nom à l'origine?

E. L., Chicoutimi.

50—On lit à la page 10 du volume I de **Montcalm et Wolfe**, de Parkman: "The best generals of Louis XV, were foreigners. Lovendahl sprang from the royal house of Denmark, and Saxe, the best of all, was one of the three hundred and fifty-four hasters of Augustus the Strong, Elector of Saxony's King of Poland."

Y aurait-il, par hasard, une erreur de chiffre ici? Qu'en dit l'histoire?

OMICRON

51—Des mille et millions d'aérolithes qui tombent sur la terre, y a-t-il un seul cas où un de ces erratiques est tombé sur un homme, femme ou enfant, sur un animal domestique ou sauvage, sur un arbre, une plante, une feuille, fleur, fruit? Je ne sache point que l'histoire en fasse mention, et cela me porte à révoquer en doute une foule de ces prétendues trouvailles de météorites, quelquefois, dit-on, encore tout chauds, tout rouges de l'incandescence due à la friction de l'atmosphère?

CHS BAILLARGÉ